

► Grandes écoles

GRENOBLE ÉCOLE DE MANAGEMENT PARTENAIRE DE LA CÉLÈBRE REVUE DU MIT

Plus que centenaire, la prestigieuse revue du Massachusetts Institute of Technology (MIT), *Technology Review*, publie ce mois-ci son premier numéro en français⁽¹⁾. Au sommaire, un article « Nanotechnologies : un modèle de développement économique à inventer ? » signé de Vincent Mangematin, professeur à Grenoble École de management (GEM). La ligne éditoriale de ce nouveau bimestriel entièrement dédié aux nouvelles technologies a attiré l'école grenobloise qui entend se positionner comme leader en France dans le domaine de la recherche sur le management des innovations. Elle a donc choisi de proposer pour chaque numéro de l'édition française un ou deux articles qui présentent les travaux de ses équipes. « *Ce type de publication de vulgarisation scientifique est important pour faire connaître nos recherches pas simplement aux autres chercheurs, mais surtout aux cadres et dirigeants d'entreprise* », commente Vincent Mangematin, également directeur de recherche à l'INRA. Depuis septembre 2006, il y anime, en tant que conseiller scientifique à GEM, un pool d'une quarantaine de personnes qui travaillent sur le management des nouvelles technologies. L'expertise de la *business school* dans ce domaine lui vaut par ailleurs une reconnaissance internationale ; son centre d'études sur les impacts des technologies et de l'innovation sur le management des entreprises (TIME) – qui est à la fois un pôle de recherche et un club d'entreprises, au nombre d'une vingtaine, dont Cap Gemini et ST Microélectronics – vient de décrocher un financement européen (1,2 million d'euros). Le but : mener à bien un projet de méthodologie d'anticipation des transformations industrielles

► Vie étudiante

ASSEMBLEE NATIONALE DE LA JEUNESSE : DU CONCRET DANS UNE LOI-CADRE

Dans une ambiance « très démocratie participative », près de six cents jeunes ont témoigné et interpellé des politiques ce samedi 31 mars à la Bellevilloise à Paris XX^e. L'événement ? La première Assemblée nationale de la jeunesse accueillant les représentants des cinq principaux présidentiables (PS, UMP, UDF, PC, Verts). Ce regroupement constitue le point d'orgue d'une année d'échanges et de discussions entre jeunes dans toute la France et venant d'horizons divers : lycéens, étudiants, chômeurs et salariés. Initiées par la Fédération Léo-Lagrange⁽¹⁾, ces multiples « assises de la jeunesse » préalables ont abouti à la rédaction d'une proposition de loi-cadre touchant aux problèmes les plus sensibles : l'orientation, l'autonomie, la santé, la justice et l'engagement citoyen. À la clé, des propositions très concrètes qui ont été mises en débat : la création d'une maison de vie citoyenne de la jeunesse, l'instauration d'une allocation d'autonomie individualisée, le développement d'une véritable médecine préventive scolaire et universitaire, une stricte application de la loi SRU sur la construction de logements sociaux, des conseils d'orientation personnalisés... « *Nous voulons démontrer que nous ne sommes pas seulement là pour manifester, mais que nous sommes capables d'élaborer des recommandations précises* », note un lycéen venu du Puy-en-Velay. « *Ce projet n'a rien d'utopique*, souligne Bruno Le Roux, président de la Fédération **Léo-Lagrange**. *Et c'est ce qui fait sa force car ces propositions imposent aux politiques des prises de position claires et des décisions rapides.* » Et comme certaines ont été mentionnées dans les professions de foi des candidats à la présidentielle⁽²⁾, « *gare aux promesses qui ne seront pas tenues* », prévient un jeune étudiant de Montpellier.

(1) Mouvement de la jeunesse et d'éducation populaire actrice de l'économie sociale, fondé en 1950.

(2) Voir notre dossier « Spécial présidentielle », La Lettre n°856.